

## EXTRAIT DE PROCÈS VERBAL

De la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Roussillon, tenue le 28 avril 2021, à huis clos par visioconférence, tel qu'autorisé par l'arrêté ministériel numéro 2020-074 émis par le ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020.

Sont présents, les conseillers de comté :

BATES, Jocelyne - mairesse de Sainte-Catherine  
BEAULAC, Johanne - mairesse de Saint-Philippe  
BOYER, Jean-Claude - maire de Saint-Constant  
DYOTTE, Normand - maire de Candiac  
LETHAM, Walter - maire de Léry  
MICHAUD, Lise - mairesse de Mercier  
OUELLETTE, Christian - préfet et maire de Delson  
PAYANT, Sylvain - maire de Saint-Isidore  
POISSANT, Lise - mairesse de Saint-Mathieu  
ROUTHIER, Pierre-Paul - préfet suppléant et maire de  
Châteauguay  
SERRES, Donat - maire de La Prairie

Les conseillers de comté présents forment le quorum du Conseil sous la présidence de monsieur Christian Ouellette, préfet et maire de Delson. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Gilles Marcoux et la directrice services administratifs et financiers / secrétaire-trésorière adjointe, madame Colette Tessier, sont aussi présents.

---

**Rés. 2021-04-85      PROCLAMATION DE LA MRC CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

ATTENDU que l'article 1 de la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont eu lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

ET QUE le Conseil proclame la MRC de Roussillon alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

*(s) Christian Ouellette*

---

Christian Ouellette  
Préfet et maire de Delson

*(s) Colette Tessier*

---

Colette Tessier, OMA  
Directrice services  
administratifs et financiers /  
secrétaire-trésorière adjointe

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
(sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)  
Ce 3 mai 2021



Colette Tessier, OMA  
Directrice services administratifs et financiers  
/ secrétaire-trésorière adjointe